

ÉQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL PLACE SIMONIS

L'ÉQUIPE

SEA + partners (François Laurent)

ENERG-IR (Muriel Smeets)

Daidalos Peutz (Bert Cosemans)

Atelier Arne Deruyter (Tom De Cubber & Karolien Keppens)

Yakafokon (Aurèle Rattez)

architectes

stabilité

techniques spéciales et PEB

acoustique

paysage

participation citoyenne

Personne de contact :

Aliki Loizidis

info@lequipe.archi

0479 72 78 44

L'architecture, prologue de la culture à Simonis



Quel bonheur d'imaginer qu'un lieu bilingue dédié à la jeunesse, à l'art, à la culture, à l'éducation et à l'environnement va bientôt prendre place à Simonis! Trop souvent perçue comme un point de passage, la place mérite un projet à la hauteur des énergies qui l'entourent désormais. Les associations locales manquent d'espaces pour déployer leurs activités, tandis que les dynamiques portées par les plans de rénovation urbaine – CRU 6, CQD Jacquet, Contrat-école, – sont en train de faire évoluer Koekelberg en profondeur. Dans ce contexte, le futur centre socio-culturel de Simonis ne doit pas seulement combler un manque : il doit devenir un moteur.

Par sa position stratégique à la croisée d'axes infrastructurels majeurs, le projet peut s'affirmer comme un catalyseur, capable de faire émerger de nouvelles dynamiques sociales, culturelles et urbaines. **Notre proposition prend cette ambition à bras-le-corps, en ancrant son action à la fois dans le paysage métropolitain et dans la matière quotidienne du quartier.** Nous croyons à la capacité d'un équipement de construire l'identité d'un quartier, autant pour ses riverains que pour renforcer son attractivité à l'échelle de la ville.

Le projet que nous présentons aujourd'hui veut répondre à cette ambition sur plusieurs plans : urbain, architectural et paysager. Sur le plan urbain, nous avons à cœur de donner à ce centre socio-culturel – un programme encore peu présent dans l'environnement proche – une identité forte et une visibilité assumée. Cela se traduit notamment par une façade active, vivante et joyeuse, à la fois affirmée et accueillante, pensée pour inviter le plus grand nombre.

À l'échelle architecturale, le projet développe des espaces amples, lumineux et conviviaux, tout en assurant une organisation claire des flux, pour que chacun s'y sente bienvenu et à l'aise. Il accorde également une attention particulière à la flexibilité des espaces, pour répondre à la diversité des usages et permettre au bâtiment d'évoluer dans le temps.

Le paysage est considéré comme une composante essentielle du projet : non pas un simple extérieur, mais une vraie raison de venir au centre socio-culturel place Simonis, un espace de respiration et de rencontre qui favorise la proximité avec les activités culturelles accueillies au sein du centre.

Enfin, à chaque étape du projet, nous cherchons à engager une logique de durabilité inventive, où les matières de réemploi et l'attention aux filières locales forment une esthétique à la fois engagée et sensible. Nous défendons une architecture qui compose avec ce qu'elle trouve, qui

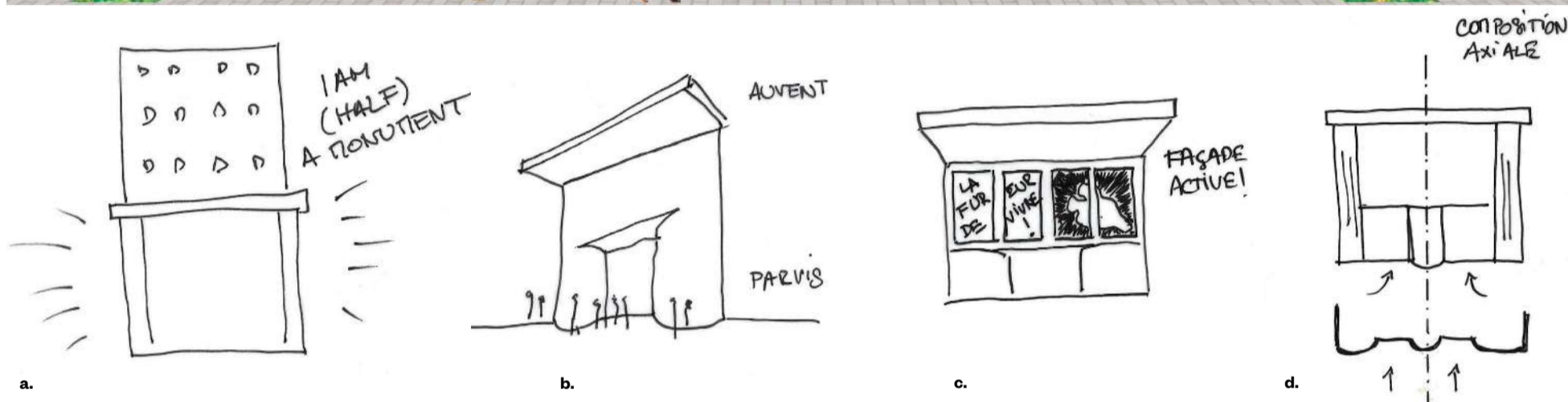
révèle les potentiels des lieux, et qui offre aux habitants des espaces où il devient naturel de se réunir, d'inventer, de prendre place.

I / « À l'affiche » : une façade active, inspirée d'un archétype des lieux de culture

À Bruxelles, les anciens cinémas de quartier – tels que le Mirano, le Rio, l'Albert Hall ou encore le Marivaux – marquent encore aujourd'hui le tissu urbain par la singularité de leurs façades. Ces vestiges architecturaux témoignent d'une effervescence du 7e art à Bruxelles, qui a commencé rapidement au début du 20e siècle et a atteint son apogée dans les années 1950 où l'on recensait plus de 120 cinémas. Souvent issus de la reconversion de salles de théâtres, ces bâtiments majoritairement de style Art déco racontent une époque où l'expérience culturelle s'ancrait dans une architecture expressive, presque théâtrale, à la fois populaire et monumentale. Nombre de ces salles obscures ont aujourd'hui disparu, sous les effets combinés de l'avènement de la télévision et de la désertion de la ville pour les faubourgs permise par l'automobile. Si la plupart ont été démolies, certaines ont changé d'affectation, devenant boîte de nuit (le Fuse, le Mirano) ou magasin de vêtements (le Métropole), et conservant ainsi parfois leurs façades d'origine. **Ces anciens cinémas, qu'ils soient encore debout ou disparus, représentent une typologie architecturale spécifique,** caractérisée par une relation frontale à la rue, une mise en scène monumentale de l'entrée, et des volumes intérieurs conçus pour accueillir la collectivité. Véritables lieux de rassemblement, temples de la culture populaire, ils peuvent être considérés comme les ancêtres des centres socio-culturels contemporains.



1. aperçu du centre Simonis à l'échelle du quartier / 2. cinéma Rue Marie-Christine / 3. cinéma Marivaux / 4. cinéma Mirano devenu un club / 5. centre culturel Jacques-Franck / 6. cabine caisse cinéma Marignan / 7. le club fuse dans un ancien cinéma / 8. la fureur de vaincre au cinéma La Scala



En réinterprétant les codes formels et symboliques de ces cinémas, notre projet pour le centre socio-culturel Place Simonis à Koekelberg aspire à renouer avec cette tradition bruxelloise d'architecture dédiée à la culture. Il s'agit pour nous de créer une identité propre au lieu, tout en établissant un lien avec un archétype culturel ancré dans la mémoire collective.

Le projet débute par une réflexion sur la façade sur rue du centre socio-culturel de la place Simonis, en réinterprétant certaines caractéristiques emblématiques des anciens cinémas bruxellois. Il s'agit d'une part de s'appropriier des éléments formels capables de **générer une façade résolument métropolitaine, autant spectaculaire qu'invitante**. Mais aussi d'en tirer des **bénéfices concrets en termes de spatialité, d'organisation des flux et d'économie de projet**.

a. Une façade à deux écritures

La première caractéristique dont le projet se saisit est la séparation de la façade en deux écritures volontairement distinctes : la partie basse monumentale, et la partie haute plus domestique. Le socle est ainsi conçu selon un ordre colossal déployé sur une double hauteur, qui confère toute l'emphase voulue pour un espace visant l'accueil du public. La partie supérieure adopte une écriture plus sobre, qui l'apparente aux maisons voisines reprises à l'Inventaire du Patrimoine. Cette configuration double a des avantages économiques d'abord, en concentrant les effets architecturaux sur la zone basse la plus visible depuis l'espace public. Mais elle permet aussi de conférer aux étages supérieurs - R+2 et R+3 - une grande flexibilité dans le temps, leur fenestration régulière permettant différentes découpes des espaces attenants.

b. Une façade expressive et accueillante

L'expressivité de la base du bâtiment s'inspire directement des anciens cinémas, dont les façades jouaient le

rôle de prologue architectural à l'expérience culturelle. Le projet reprend ainsi le double mouvement volumétrique caractéristique de ces bâtiments : un auvent saillant qui abrite le visiteur et un renforcement du rez-de-chaussée qui guide son mouvement vers l'intérieur. Ce geste architectural exprime la volonté d'accueillir mais aussi de convier, ou d'inviter. À Simonis, pas de lettrage extravagant ou de publicité tapageuse, mais des couleurs et des matières qui assument une certaine dimension de « décor » : auvent en briques de verre, tôle métallique thermolaquée, carrelages colorés aux formats divers. La façade est une composition que nous voulons découler d'une sélection de carrelages issus de la filière du réemploi, et qui sera donc réactualisée en fonction des pièces disponibles. Mais sa direction est posée : il s'agit de faire de cette « vitrine » l'annonce de la production artistique que le bâtiment contient. La façade s'affirme ainsi comme un acteur de la culture autant qu'un de ses supports.

c. Une façade « active », surface de création

Traditionnellement, le premier étage des anciens cinémas offrait une surface opaque vouée à l'accrochage d'affiches de cinéma, renouvelées à chaque nouvelle programmation. La façade du centre socio-culturel de Simonis reprend cette idée, en remplaçant la surface d'affichage par une surface de transparence sur les espaces de production de la culture. Une large menuiserie toute hauteur dévoile les deux salles polyvalentes dédiées aux Résidences Créatives. La façade du R+1 veut ainsi être une façade « active », une vitrine de création vivante, animée par les activités des résidences créatives : production, répétitions, installations. Celle-ci se veut le support d'une scénographie évolutive. Dotée de tringles à rideaux au sein de chaque salle, elle peut accueillir des toiles, des affiches ou des installations légères produites par les artistes en résidence. Le soir venu, celle-ci peut servir d'écran de projection sur la ville. La façade du R+1 est ainsi une façade-atelier, une façade-écran : une interface vivante entre création et territoire.

d. Une composition centrée et symétrique
Enfin, le projet reprend l'idée classique de composer la façade autour d'un axe central, créant ainsi une symétrie en miroir de part et d'autre. À Simonis, cette typologie est réinterprétée pour structurer à la fois l'espace extérieur et l'organisation intérieure du bâtiment. Visuellement, cet axe central accentue la monumentalité de la partie inférieure de la façade. L'ajout d'un petit édicule arrondi au centre joue à réinterpréter de manière originale les caisses de cinéma vitrées. Ce détail crée une interaction entre la cage d'escalier et la rue, offrant un point de contact ludique avec le jeune public, qui se prépare à monter les marches menant aux ateliers.
Concernant l'organisation intérieure, cette axialité permet de distinguer deux entrées possibles, qui répondent chacune à une partie du programme. Nous développons cet aspect dans les pages suivantes concernant l'organisation intérieure du bâtiment.

1. collage façade avant
- a. croquis façade à deux écritures
- b. croquis une façade accueillante
- c. croquis façade active
- d. croquis composition symétrique
2. collage façade avant, activation de la rue en soirée



II / L'organisation spatiale : entre composition et flexibilité

Le projet que nous proposons pour le centre socio-culturel de la place Simonis se répartit sur cinq niveaux : un sous-sol avec services techniques et stock, un rez-de-chaussée pour l'accueil, la cantine sociale et les expositions, trois étages de salles polyvalentes et d'ateliers, le tout surmonté d'un toit-terrasse. La volumétrie du bâtiment, volontairement simple, repose sur deux profondeurs côté jardin, qui permettent au bâtiment de s'adapter au gabarit disponible selon le RRU, tout en offrant des volumes adaptés à la diversité des usages.

L'organisation spatiale du Centre culturel repose sur la volonté de concilier deux qualités architecturales souvent perçues comme opposées : la composition, qui porte la charge symbolique et monumentale propre aux bâtiments publics, et la flexibilité, devenue aujourd'hui une condition essentielle pour inscrire l'architecture dans la durée.

Le projet cherche ainsi à s'inscrire dans une esthétique de la composition, sans tomber dans la rigidité spatiale qu'elle a parfois induite historiquement. De la même manière, il embrasse les principes de flexibilité, tout en évitant les dérives d'un bâtiment trop neutre ou générique. Il s'agit de composer un bâtiment lisible et structuré, mais capable d'évoluer, de s'adapter, de se réinventer. C'est dans cette logique que s'inscrit le placement central de la cage d'escalier sur la façade à rue. Cette position relève d'un choix de composition, renforçant la lisibilité de la façade et son ancrage urbain. Mais elle a également des répercussions spatiales et d'usages à l'intérieur du bâtiment.

1/ Une cage d'escalier sur la façade à rue : structure, lumière et sociabilité

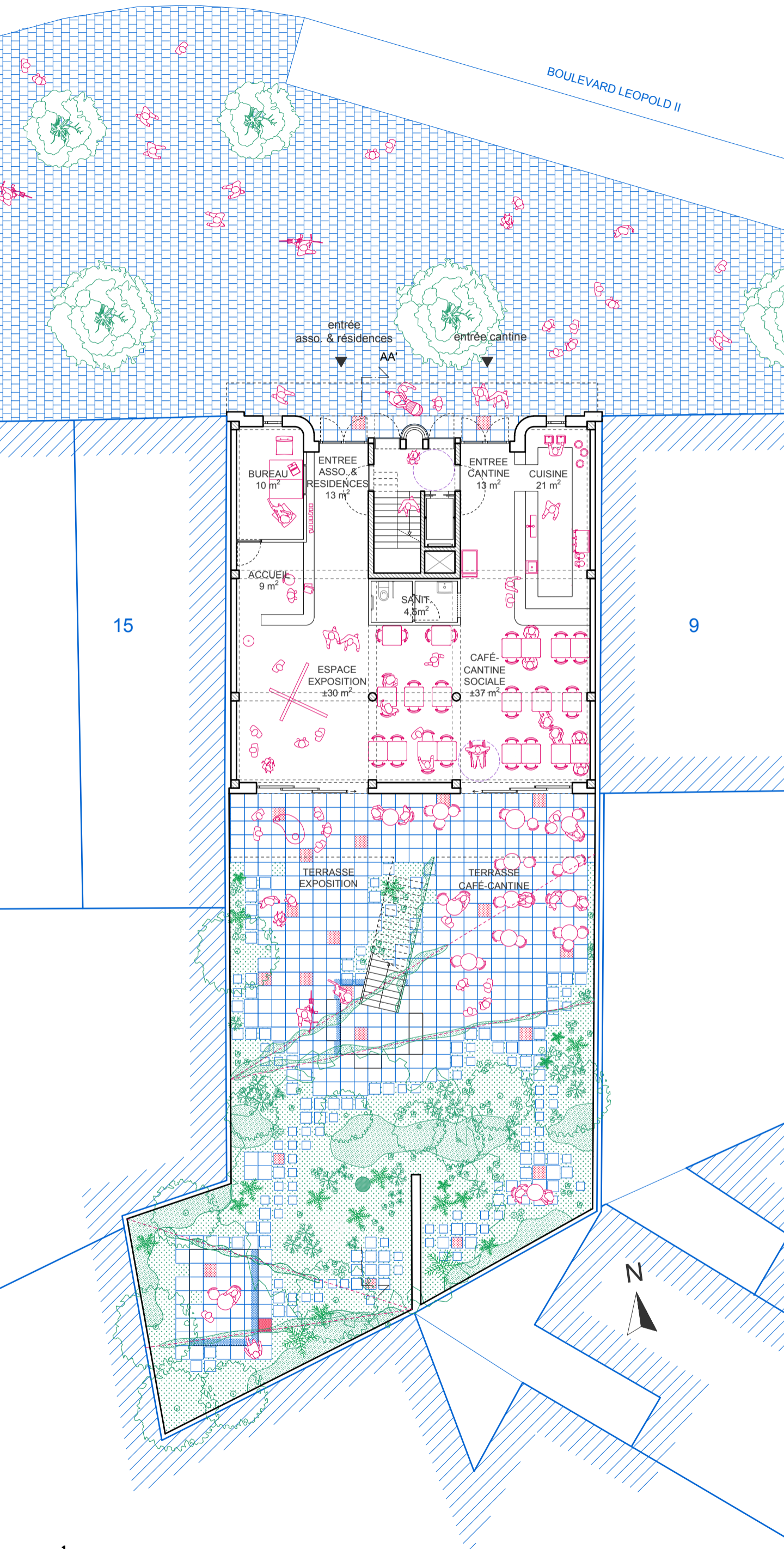
Centrer la circulation verticale permet de lui conférer de véritables qualités architecturales et urbaines. **Chaque palier bénéficie d'un contact direct avec l'extérieur à rue :** depuis le petit édicule en rez-de-chaussée jusqu'aux ouvertures plus domestiques des étages supérieurs, en passant par les grandes baies vitrées du premier étage.

Ces percements apportent une lumière naturelle généreuse à l'escalier, tout en ouvrant cet espace à l'environnement urbain. Mais plus encore, **ils transforment l'escalier en espace de rencontre et d'échange, visible depuis la rue.** Chaque palier devient un lieu potentiel de conversation avec un.e collègue, ou de salut échangé par un simple geste à un.e ami.e restée à l'extérieur. Cette verticalité habitée participe pleinement à la vie du centre culturel : **elle est circulation, mais aussi espace social et interface avec la ville.**

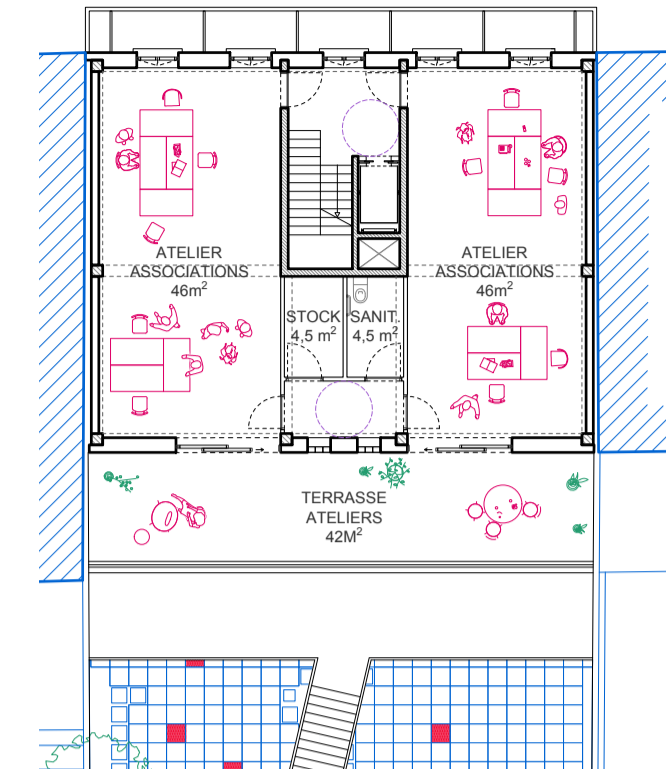
2/ Rez-de-chaussée : un seuil actif, interface entre espace public et vie culturelle

Autour de l'escalier, le rez-de-chaussée articule deux pôles : **d'une part, l'accueil avec accès aux résidences créatives et ateliers, et d'autre part, le café-cantine sociale,** point de convergence où le quartier se réunit pour partager un repas. Ces deux pôles convergent vers un espace partagé : **la grande salle de restauration et d'exposition, largement ouverte sur des terrasses partiellement couvertes et un jardin verdoyant.** Pensée comme un volume unique, cette salle favorise la porosité entre les programmes et leurs publics, et permet une grande modularité selon les événements. On imagine aisément le café-cantine occuper l'ensemble de la salle lors d'événements culinaires ou festifs, et, inversement, une exposition prendre toute la place à l'occasion d'un vernissage ou d'un événement culturel d'envergure.

La composition de la façade offre à chacun de ces pôles une identité propre sur rue, avec laquelle il peut interagir directement. **Ce schéma spatial permet également de définir de manière flexible deux entrées indépendantes, créant un accès secondaire** pour des événements indépendants ou pour de la livraison, **et permettant la distinction entre un espace pleinement public - le café-cantine - et l'accès à des espaces semi-public - les salles polyvalentes et ateliers.** Ces deux entrées sont en lien immédiat avec deux programmes, autorisant une entrée pour les **Associations et Résidences créatives,** et une autre pour le **café-cantine sociale,** qui ouvre immédiatement à cet espace de convivialité, accessible quotidiennement à un large public. Cette configuration garantit une grande souplesse d'exploitation et d'usages, en permettant de gérer des flux différenciés selon les besoins : fonctionnement quotidien autonome, événements parallèles, ou même horaires d'ouverture décalés.

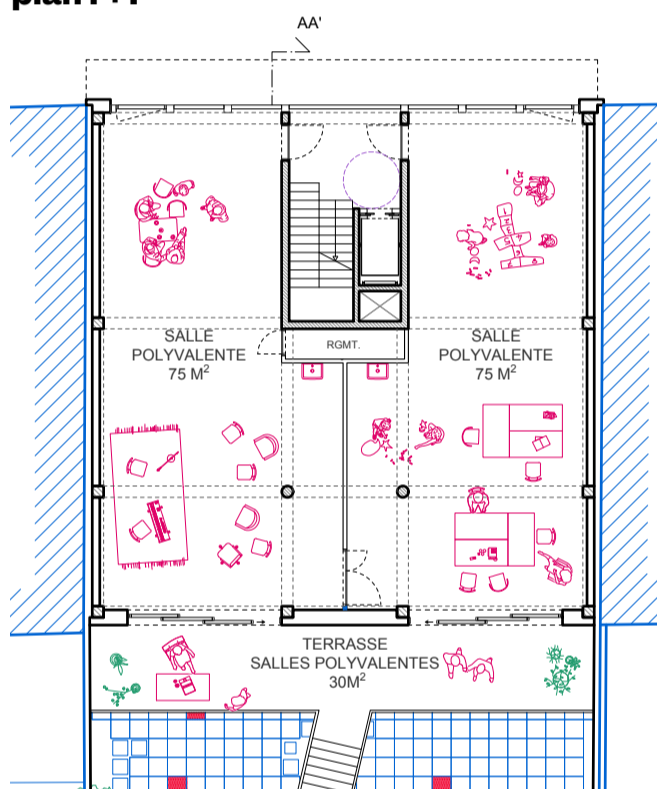


plan r+2/3



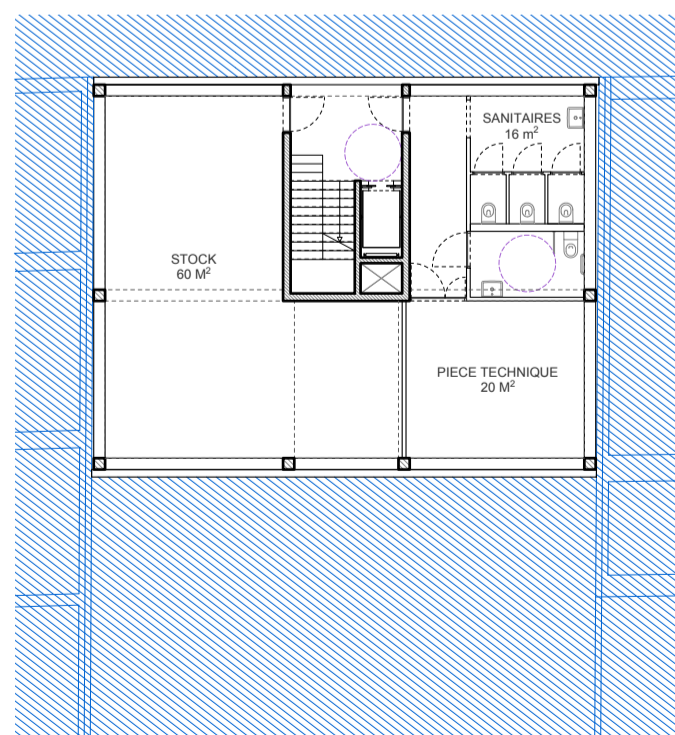
1.

plan r+1



3.

plan sous-sol



4.

Enfin, une réflexion plus poussée sur les usages à venir pourrait intégrer **une cloison mobile au niveau de l'axe central, côté jardin** - nous imaginons une grille accordéon - qui permettrait de maintenir l'activité de la cantine lorsque les autres espaces sont fermés, et inversement.

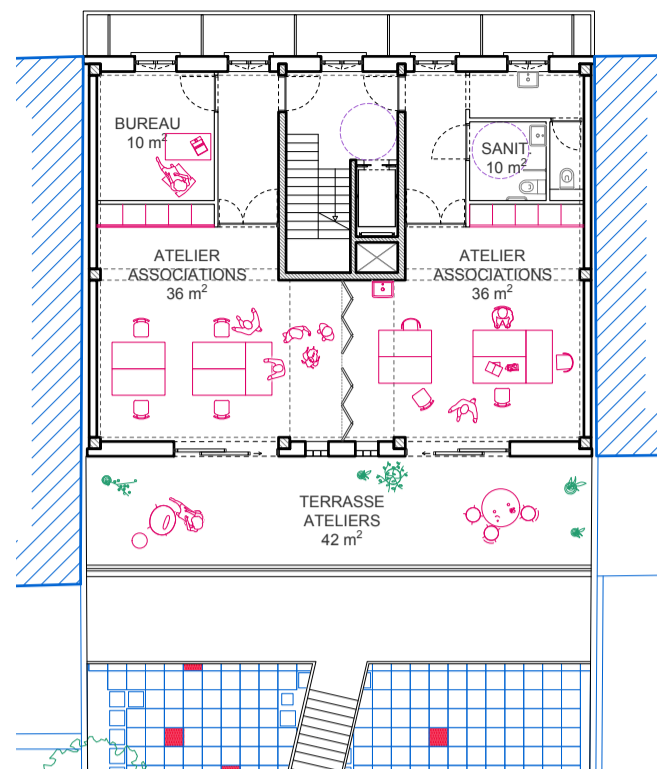
3/ R+1 : un étage traversant, vitrine de la création

La cage d'escalier centrale à rue structure chaque étage en un plateau intuitivement divisible de part et d'autre de l'axe central. Les variations de profondeur du bâti — 14 mètres aux rez-de-chaussée et R+1, réduits à 10,5 mètres aux niveaux supérieurs — permettent de répartir les éléments du programme en fonction de leurs besoins en mètres carrés. **Le premier étage, d'une surface de 150 m² hors circulation verticale, accueille ainsi les deux salles polyvalentes du pôle de Résidences créatives, qui vise l'accueil des collectifs et individus de divers secteurs créatifs.** Traversantes et dotées de volumes généreux, ces salles s'ouvrent à la fois sur la ville et sur le jardin. Côté rue, une large façade vitrée instaure un lien visuel fort avec le quartier. Côté jardin, une maçonnerie rythmée de grandes baies vitrées coulissantes ouvre les espaces sur une large **terrasse partagée, véritable prolongement extérieur des ateliers.** Cette terrasse devient un espace de respiration, mais aussi de création, où les activités et les productions des résidences peuvent s'exprimer au grand air. **Un escalier métallique relie la terrasse au jardin, établit une continuité directe entre les différents niveaux. Ce lien physique permet une porosité des usages : la production culturelle peut « déborder » depuis les ateliers du premier étage vers le jardin, se prolonger sur la terrasse attenante au rez-de-chaussée jusqu'à la salle d'exposition.** Inversement, une déambulation publique peut s'imaginer en sens contraire — débutant dans l'espace d'exposition pour se prolonger jusqu'à l'un ou l'autre des ateliers, temporairement ouvert au public à l'occasion d'une journée « portes ouvertes ».

4/ R+2 & R+3 : des plateaux adaptables pour les associations

Les deux étages supérieurs du bâtiment, d'une superficie de 108 m² chacun (hors circulation verticale), sont destinés aux ateliers du pôle Associations, ouvert aux associations travaillant avec la jeunesse et opérant dans les domaines de l'art et du social. **La simplicité de ces plateaux, ainsi que leur fenestration régulière, les rendent particulièrement flexibles et adaptables. Le projet actuel propose et chiffre un plan de base, où chacun de ces étages est divisé en deux ateliers de 46 m², séparés le long de l'axe central par une barre de services comprenant une toilette et un stock.**

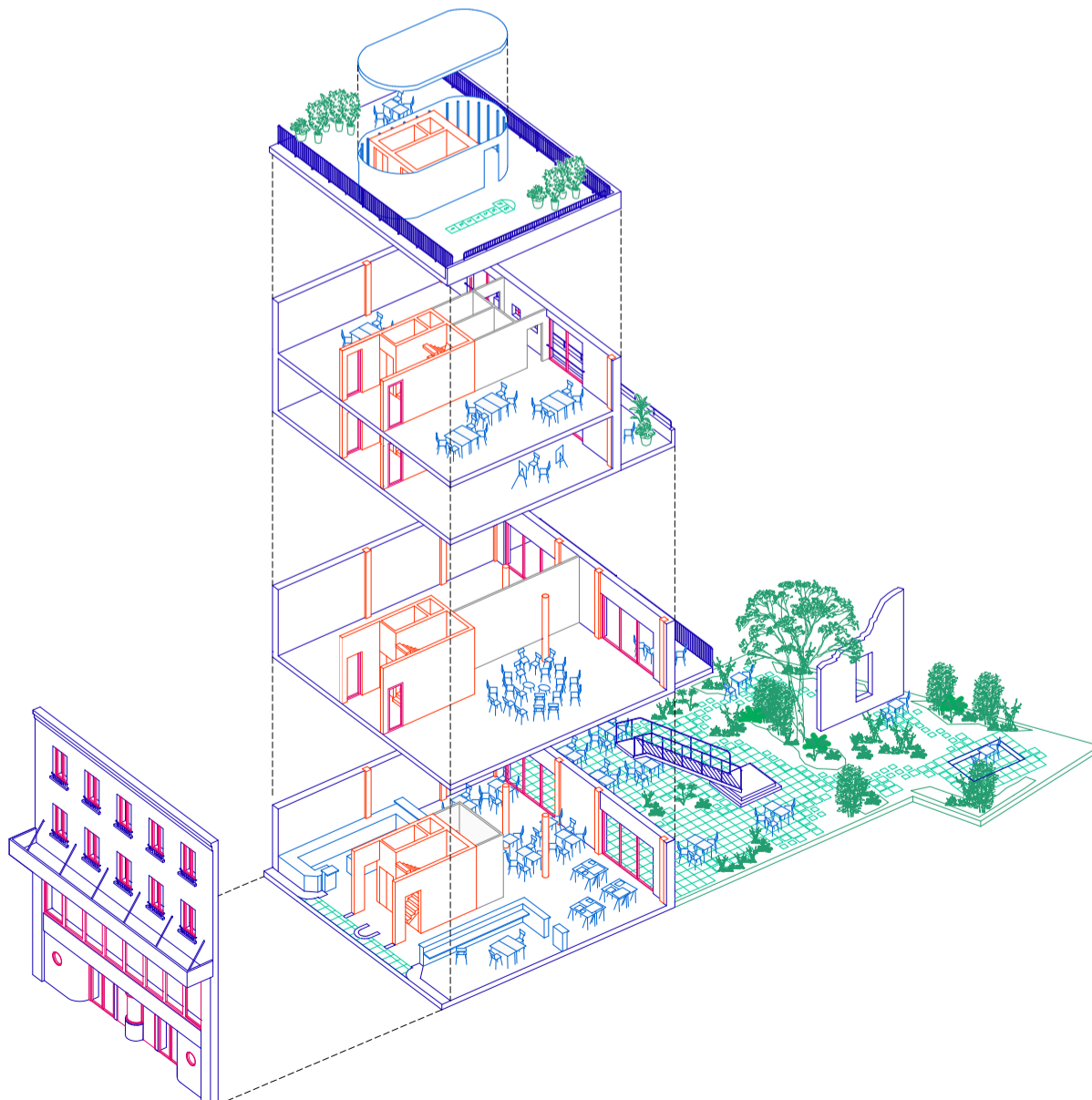
alternative plan r+2/3



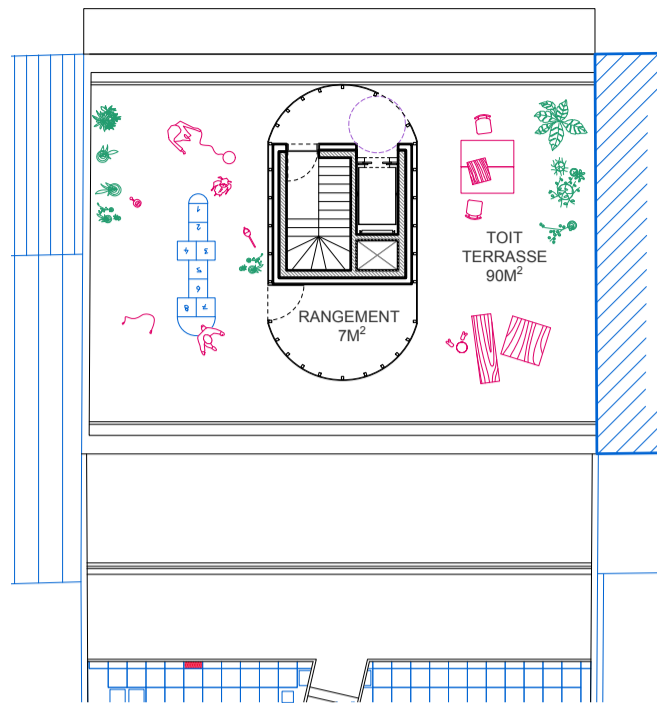
2.

Mais ces plateaux autorisent une grande variété de configurations, qui pourraient être discutées ultérieurement avec la commune et les associations qui occuperont le centre afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Ainsi, le plan alternatif r+2/3 présente une configuration où les ateliers sont réduits aux 35 m² demandés par le programme, permettant de dégager davantage d'espace côté rue pour des usages complémentaires : bureau ou stock d'un côté, sanitaires de l'autre. Le positionnement de la cage d'escalier garanti la qualité des espaces servants attenants, qui bénéficient de lumière naturelle, propice à en faire des espaces de rencontre. Dans cette option, la cloison séparant les ateliers peut être pensée comme rétractable : ainsi, les salles pourraient être cloisonnées ou ouvertes, mutualisées ou individualisées, selon les besoins des associations résidentes.

1, 2, 3, 4. plans échelle 1/200
5. vue axonométrie éclatée



plan toiture



1.

Nombre d'autres plans sont encore possible pour ces r+2/3. Pour ne donner qu'un exemple : un mélange des deux précédents, où l'on aurait des ateliers de tailles distinctes, l'un de 46m² directement accessible depuis la circulation, et l'autre de 35m², jouxtant une pièce à rue qui pourrait accueillir un bureau. Cette flexibilité des plateaux permet non seulement d'ajuster leur aménagement initial, mais aussi d'envisager une évolutivité à long terme. Les cloisons légères, l'absence de murs porteurs dans les salles, et la trame régulière de fenêtres facilitent les transformations, y compris en cas de changement d'affectation du bâtiment.

Enfin, ces niveaux peuvent fonctionner de manière indépendante, mais conservent une connexion fluide avec les autres parties du centre culturel grâce à la position centrale de l'escalier et à la verticalité claire du bâtiment. Cette hiérarchisation simple des espaces permet d'imaginer des temps forts collectifs comme des fonctionnements en autonomie complète, renforçant encore la capacité du lieu à accueillir la diversité des usages contemporains.

5/ Le sous-sol : un espace technique

Enfin, en quelques mots : le projet présente un sous-sol qui accueille des fonctions de pièce technique, de stock (pour

les ateliers mais aussi possiblement pour le café-cantine social), ainsi qu'un nombre important de sanitaires. Cet espace permet ainsi d'offrir les services nécessaires au fonctionnement du bâtiment, tout en diminuant l'impact des stocks et des sanitaires dans les étages supérieurs.

III/ Des extérieurs aux qualités variées

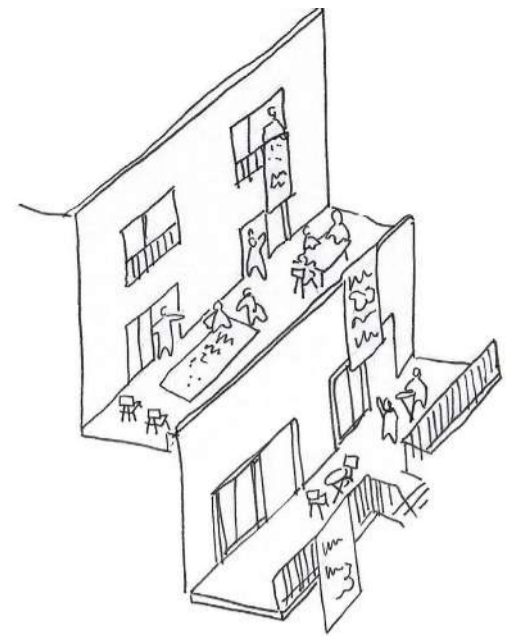
Le projet s'articule autour d'un panel d'extérieurs, que nous avons voulu réfléchir en leur conférant une variété de qualités complémentaires.

1/ Des extérieurs « habités » : terrasses et toit-terrasse

Une première série d'extérieurs est traité comme le prolongement direct des intérieurs, afin de pouvoir être investis par le « débordement » des activités qui se déroulent dans les espaces attenants. Ainsi des terrasses attenantes aux salles polyvalents du R+1, mais aussi de celle qui relie les ateliers du R+2. Chacune offre un espace extérieur partagé sur lequel on peut imaginer des activités diverses (exposition, repas partagé, etc...)

Point culminant du bâtiment, le toit-terrasse du centre culturel de la Place Simonis est pensé pour accueillir une multitude d'activités dédiées essentiellement au pôle Associations. Ce plateau polyvalent se veut adaptable à des usages variés : ateliers de plantation pour les enfants, espace de jeux inspiré d'une cour de récréation, ou installations temporaires liées aux activités des ateliers. Son sol est proposé en béton pour la praticité et la flexibilité que cette finition autorise, permettant par exemple d'y dessiner des éléments ludiques comme des marelles ou des tracés pour des danses. Un volume métallique couvert propose quant à lui un espace de rangement non chauffé, pratique pour le stockage du matériel nécessaire à ces diverses activités.

La situation du toit-terrasse en surplomb du bâtiment lui confère des vues imprenables : d'un côté, une vue dégagée sur le jardin, établissant une continuité fluide avec les autres espaces de convivialité du centre ; de l'autre, une vue ouverte sur la ville, sur la Place Simonis, la Basilique de Koekelberg, et les linéaires paysagers qui structurent le quartier. Ce panorama, qui allie à la fois intimité et ouverture sur la ville, fait du toit un lieu stratégique, propice aussi bien aux activités collectives qu'aux événements ponctuels. Tout en restant un espace de créativité et d'échange pour les associations, le toit-terrasse pourra également s'ouvrir ponctuellement au public, devenant ainsi un véritable point de convergence et de célébration au cœur du centre socio-culturel.



2.



1. plan toiture échelle 1/200e
2. croquis d'usage, occupation des terrasses
3. photo friche de la belle de mai, Marseille
4. terrasses à Berlin, Brandlhuber
5. collage façade arrière et jardin



2/ Une nature en contrechamp : De la ville au jardin secret

Le projet que nous présentons n'est pas seulement architectural : il est aussi profondément paysager. Au spectacle de la façade à rue fait écho un autre moment d'émerveillement, plus feutré : celui du jardin « caché ».

Ce jardin se déploie de manière progressive, jusqu'à un fond de parcelle très vert, plus indompté et foisonnant.

Bien différent du Parc Elisabeth, il tire parti de sa situation en cœur d'îlot pour cultiver une atmosphère douce et intimiste — celle d'un jardin secret que l'on découvre en franchissant les portes du Centre Culturel.

La progression du jardin s'exprime à travers le sol en dalles de récupération : d'abord resserrées, elles s'écartent peu à peu, laissant place à des joints végétalisés et des formats de dalles plus petits. Ce traitement dessine des sous-espaces aux ambiances variées, où le minéral cède progressivement le pas au végétal. **Ce jeu de dalles de plus en plus éparées, permet notamment d'atteindre la quantité de pleine terre demandée en région bruxelloise, soit 25% de la parcelle.**

La transition vers le jardin s'amorce dès la façade, où les mêmes dalles tapissent le sol du renforcement au rez-de-chaussée. Ce choix matérialise un lien direct entre l'espace public et le cœur végétal du projet, comme une promesse discrète de ce qui l'attend au-delà.

Côté façade arrière, un appareillage resserré des dalles crée d'abord une terrasse à front de bâtiment.

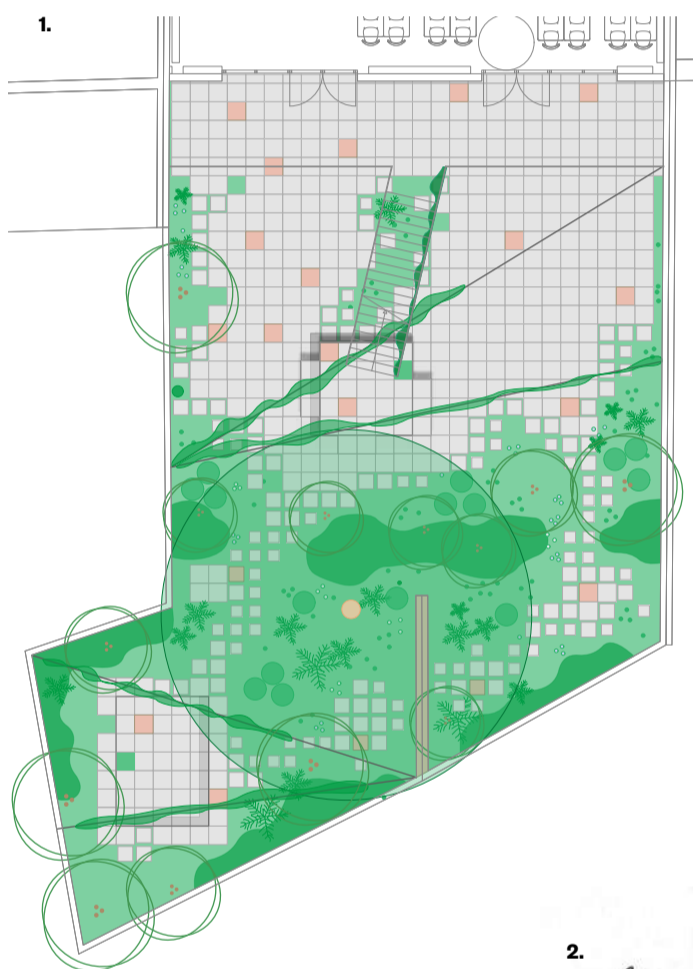
Cet espace accueillant permet aux visiteurs de déjeuner dehors ou d'accueillir ponctuellement des expositions, abritées par la terrasse du R+1. L'escalier qui relie les salles polyvalentes du R+1 au jardin arrive sur un petit podium, pensé comme un lieu de rencontre ludique, un espace de détente ou une petite scène pour des performances intimistes.

En progressant vers le fond de la parcelle, le traitement paysager devient plus libre, les dalles plus éparées, et la végétation plus dense et immersive. Au bout de la parcelle, l'ancienne cave est transformée en assise en contrebas, créant un recoin calme et protégé.










La végétation est organisée en différentes strates, avec une attention particulière à la biodiversité et aux espèces qui préfèrent l'ombre. Des plantes plus hautes définissent des coins plus intimes et protégés. Des tiges métalliques tendues d'un bout à l'autre du jardin soutiennent des guirlandes et des plantes grimpantes, faisant remonter la verdure vers le haut. **Dans la deuxième partie du jardin trône un Paulownia tomentosa — un arbre de haute tige avec une floraison spectaculaire.**

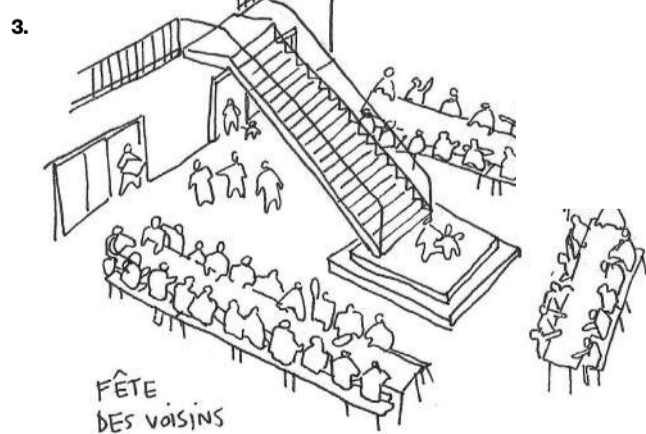
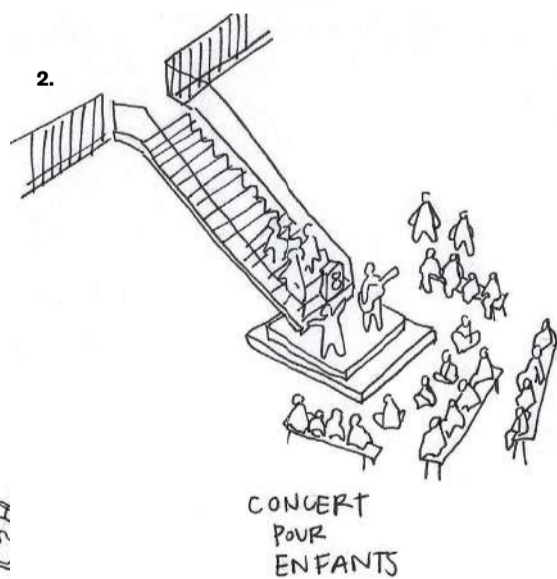
Un percement est créé dans le petit mur existant au centre du jardin qui sépare les deux parcelles : il permet à la vue de se prolonger vers la végétation en fond de parcelle, renforçant l'effet de profondeur et de continuité paysagère.

Ainsi le jardin est conçu comme une pièce essentielle du projet. Il cultive un rapport intime à la nature, comme un refuge à découvrir. Plus qu'un simple écrin, c'est un espace vivant, propice à la rencontre et au plaisir d'être dehors, en toute saison, et qui justifie lui aussi une visite du centre socio-culturel de Simonis.



Legende

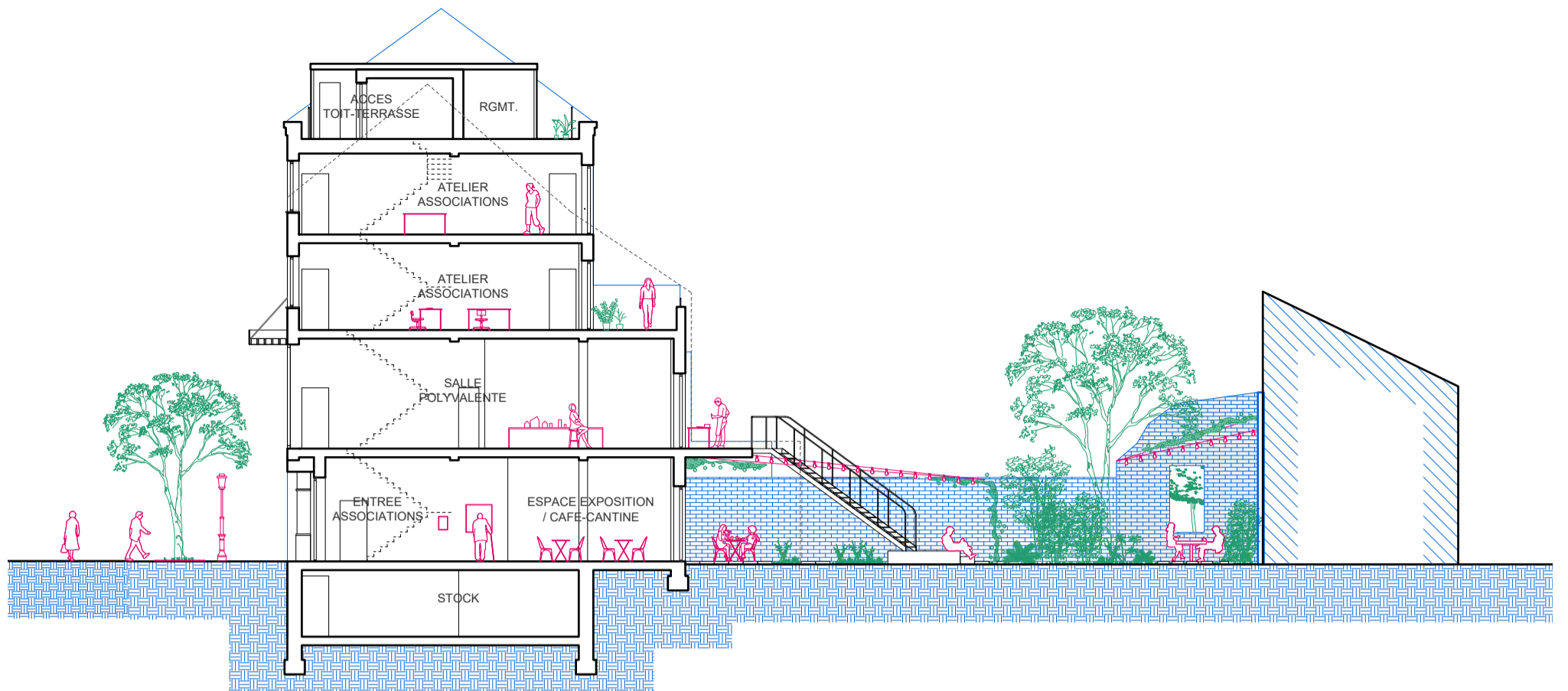
-  tegels recuperatie, verschillende formaten & kleuren, met cementvoeg/carreaux de récupération, de tailles et de couleurs variées, avec joints en ciment
-  tegels recuperatie, verschillende formaten & kleuren, met beplante voeg/récupération de carreaux, différentes tailles et couleurs, avec joints plantés
-  vaste planten, siergrassen en bolgewassen/ plantes vivaces, graminées, bulbes
-  struiken/ arbustes
-  klimplanten op kabels/ plantes grimpantes sur câbles
-  meerstammige struik/ arbuste multi-troncs
-  hoogstammige boom/ arbre à haute tige
-  verlaagde zitplek, herbruik bestaande kelder/ zone assise en contrebas, réutilisation de la cave existante
-  klein podium, trap/ petit estrade, escalier



1. plan paysager
2. croquis d'usage jardin, concert pour enfants depuis l'escalier
3. croquis d'usage, fête des voisins
4. références projets Atelier Arne De Ruyter
5. Exemples de plantations possibles sur site (clématiss, cyclamen, echinacea, halesia, paulownia tomentosa, etc)

4.





1.

IV/ Circularité et durabilité : une position politique mais aussi esthétique

Inscrit dans les ambitions environnementales des CRU, le centre socio-culturel de Simonis se doit d'être exemplaire en matière de durabilité du bâtiment et de circularité des matériaux (matériaux biosourcés, recyclables ou issus du réemploi). Le projet que nous présentons accorde une attention particulière à cette ambition, pensée conjointement à l'économie du projet, et ce de plusieurs manières.

D'abord, il vise à épargner la matière en mobilisant l'enveloppe du bâtiment et la cage d'escalier pour «faire les espaces». Seules quelques cloisons viennent compléter ces éléments structurants, notamment pour séparer les ateliers ou abriter les sanitaires.

Ensuite, le projet repose sur une structure solide, et des mises en œuvre simples qui visent le respect du budget, mais il propose aussi des alternatives aux matériaux les plus courants et énergivores. Le remplissage en maçonnerie côté mitoyen est ainsi envisagé en blocs de béton de type carbstone, dont le bilan carbone est quasi nul : dans ces blocs, le liant cimentaire est remplacé par des scories d'acier, déchets réutilisés de la filière sidérurgique, qui confèrent aux parpaings une teinte légèrement argentée.

Par ailleurs, notre équipe propose d'intégrer des éléments de réemploi partout où cela n'entrave pas la robustesse du projet dans le temps : les 130 m² des dalles du jardin, les éléments de sanitaires (tels que les lavabos des WC et des ateliers), ainsi que l'ensemble des carrelages intérieurs et extérieurs qui représentent plusieurs centaines de m² (cuisine, comptoirs, sanitaires, mais aussi façades des RDC et R+1). Notre équipe a récemment prescrit des matériaux de réemploi dans d'autres marchés publics (bar-brasserie de Kanal). Nous avons donc l'expérience des procédures légales et administratives nécessaires que cela engage. Une réflexion avec la maîtrise d'ouvrage pourrait être poussée plus avant pour envisager un achat des matériaux antérieur au lancement du marché, avec stockage sur site, et ce en s'appuyant sur des exemples récents (notamment le projet Zinneke du bureau Ouest et de Rotor).

Pour nous, le recours au réemploi a un intérêt autant pour ses vertus écologiques que pour ses qualités esthétiques. Notre bureau est particulièrement sensible aux esthétiques capables d'absorber les écarts de matériaux ou les rencontres que génère le réemploi. Embrasser ces esthétiques ne signifie pas accepter toute forme de dissonance : nous nous intéressons à la manière de relier des éléments a priori disparates, d'inventer un sous-texte commun qui donne la sensation qu'ils proviennent d'une même partition. La proposition de façade que nous présentons aujourd'hui constitue un premier pas vers la définition d'une gamme de matières et de couleurs apte à absorber les disparités, dans une esthétique qui entretient une forme d'ambiguïté entre opportunisme et prescription.



2.



3.



4.

1. coupe longitudinale échelle 1/200e
 2. croquis vue depuis la cuisine vers le jardin
 3. photo du Théâtre Océan Nord par l'Équipe, une esthétique capable d'absorber les écarts de matériaux générés par le réemploi
 4. croquis atelier résidence créative avec vue vers terrasse

Notes techniques

Stabilité

La conception structurelle du projet pour le nouvel équipement socio-culturel SIMONIS est à la fois rationnelle et signifiante, contribuant pleinement à la cohérence architecturale.

La structure prend la forme d'une ossature en colonnes et poutres, dont la stabilité est assurée par le noyau de circulation central, en façade avant. Ce choix garantit une extrême réversibilité spatiale : seuls quelques éléments ponctuels jalonnent les espaces. L'ossature est en béton armé, pour des raisons à la fois économiques et de performance (robustesse, résistance au feu, inertie, acoustique). Les structures, laissées brutes, participent à l'atmosphère des lieux tout en minimisant leur entretien. Entre les colonnes, un remplissage de maçonnerie brute est prévu. Deux types sont proposés : côté mitoyens, des blocs béton type « carbstone » (neutres en carbone grâce à la réutilisation de scories d'acier) ; en façade, des blocs traditionnels en terre cuite, pour des raisons esthétiques et de durabilité.

Les planchers sont pour la plupart en béton, pour répondre aux mêmes exigences de performance. Leur système (prédalles, hourdis, poutres & claveaux...) sera choisi dans sa variante la plus économique au moment du marché. Grâce à un plan clair et des portées modestes (petites à moyennes), les planchers peuvent être orientés dans un sens ou l'autre, offrant une réelle souplesse d'aménagement.

Il est proposé que le plancher du R+3 soit en bois, pour permettre éventuellement une réalisation différée, mais surtout pour introduire une évolutivité supplémentaire dans le moyen ou long terme : création de mezzanines, fermeture ou ouverture de certaines zones. Ce principe — un plancher bois ajouté sur une ossature béton — a été mis en œuvre avec succès au Centre sportif La Marlette (LPPA) et récemment sur le chantier du Magasin 4 à Bruxelles (CENTRAL – SEA+partners), où le dernier niveau est conçu pour accueillir ultérieurement un tel plancher.

Techniques spéciales et performances énergétiques

L'approche technique du projet vise une performance durable alignée avec les objectifs 2050 (zéro énergie fossile) et la démarche DNSH. Les priorités sont : une enveloppe performante, une ventilation maîtrisée, des systèmes efficaces et une valorisation des énergies renouvelables.

Au regard des enjeux de flexibilité du bâtiment sur un temps court, comme long, notre position a également été de penser et chiffrer l'ensemble des techniques apparentes, de façon à pouvoir modifier celles-ci aisément.

Installations techniques :

- **Chauffage et ECS** : PAC air/eau centralisée R290, installée en toiture, avec gestion de l'énergie par zone (thermostats, vannes motorisées, compteurs de chaleur et ECS).
- **HVAC** : Ventilation double flux centralisée avec récupération de chaleur (>80%), située en cave pour un entretien aisé. Sondes CO₂ et VAV pour optimiser les débits dans les zones à occupation variable.
- **Électricité** : Éclairage LED avec commandes automatiques ou détecteurs de présence, détection incendie centralisée et potentiel photovoltaïque en toiture (non budgétisé).

Gestion des eaux :

- **Valorisation des eaux de pluie via une citerne.** Matériaux de toiture inertes pour éviter la pollution des eaux de ruissellement.
- **Temporisation des eaux avant rejet vers l'égout via un bassin d'orage.**
- Appareils à débit réduit (robinets et chasses économiques).

Stratégie et respect de la réglementation PEB :

Le projet dépasse les exigences PEB en visant la neutralité carbone et zéro énergie fossile pour 2050. Le bâtiment bénéficiera d'une forte inertie, d'une isolation renforcée, d'une étanchéité à l'air optimale ($\leq 2,5$ vol/h selon N50), et d'une isolation extérieure (traitement rigoureux nœuds constructifs), ce qui réduit les besoins de chauffage.

Pour prévenir les surchauffes estivales, des vitrages à faible facteur solaire (<35%), des protections solaires (casquettes au sud) et une ventilation traversante sont intégrés. Un système de free-cooling et night-cooling optimise la ventilation dès que les conditions extérieures le permettent, assurant un excellent confort d'été.

Acoustique

Dans ce lieu pensé pour accueillir un large public et une diversité d'usages, la qualité acoustique est un enjeu central. Elle a fait l'objet d'une réflexion avec le bureau spécialisé Daidalos Peutz et a été intégrée de manière cohérente dès la conception architecturale. Ainsi, divers absorbants sont répartis sur les parois horizontales et verticales de chaque étage du bâtiment. D'abord, de l'enduit acoustique projeté sur de très larges zones du plafond de chaque niveau. Et pour le compléter, un linéaire de blocs acoustiques intégrés dans la maçonnerie côté mitoyen au rez-de-chaussée, et des rideaux performants en façade sud des niveaux R+1, R+2 et R+3. Par ailleurs, la question acoustique concerne également les nuisances liées aux équipements techniques : notre ingénieur en techniques veille à sélectionner des dispositifs à faible niveau sonore. Les gainages sont équipés de silencieux, les réseaux dimensionnés à basse vitesse, et des dispositifs anti-vibratiles — tels que silentbloks et ressorts — sont mis en place afin d'assurer un confort acoustique optimal et durable.

Sécurité Incendie

Pour cette phase précoce du projet, nous avons tenu à consulter un conseiller en sécurité incendie, M. Paul Kneipe, afin d'anticiper les impacts principaux de cette problématique sur le projet. Certains de nos choix découlent directement de ses recommandations.

La cage d'escalier est un compartiment RF qui intègre également l'ascenseur (possibilité autorisée depuis une modification récente de l'arrêté royal de 1994). Son emplacement, à rue, répond à des impératifs de sécurité incendie, puisqu'il permet de dégager le chemin d'évacuation du bâtiment directement vers l'extérieur, sans traverser un autre compartiment.

L'auvent en façade, à rue, est conçu pour être marchable afin de permettre une intervention des pompiers aux niveaux supérieurs. Le jardin extérieur est également prévu comme zone refuge, le fond de parcelle étant éloigné du bâtiment.

Il est à noter qu'un centre culturel est un « bâtiment récréatif », soit un bâtiment « atypique », c'est-à-dire non catégorisé dans la réglementation incendie. Le projet obéit ainsi aux grands principes de la réglementation incendie, mais les spécifications applicables devront être discutées plus en amont avec le SIAMU.

1. croquis de principe stabilité / 2. chantier centre sportif la Marlette, LPPA / 3. structure primaire, projet Magasin 4, Central - SEA + partners / 4. croquis coupe technique à la jonction des ateliers et terrasses r+2

